

Appel à candidature - FranceAgriMer

Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Établissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.

En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.

Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.

Gestionnaire aides conjoncturelles

Direction des Interventions / Service Programmes opérationnels et promotion /
Unité Pêche

N° appel à candidature : 24746

Catégorie : B

Cotation parcours professionnel :

Cotation Groupe RIFSEEP : 2 si corps des secrétaires administratifs ou corps des techniciens supérieurs

Filière d'emploi : 7 - Économie et filières agricoles et agroalimentaires, gestion des aides

Indiquer : **Poste vacant**

Localisation :

12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 93555 Montreuil Cedex

Conditions de recrutement :

Les agents fonctionnaires sont accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine.

Les agents titulaires d'un CDI de droit public peuvent se voir proposer la portabilité de leur contrat de travail (en application de l'article 6 ter de la loi n°84-16). Les autres agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public d'une durée de 3 ans (en application de l'article 4 de la loi n°84-16), éventuellement reconductible. La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir.

Présentation de l'environnement professionnel :

FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est un établissement public sous tutelle sur ministère en charge de l'agriculture.

Lieu d'information, d'échanges, de réflexion, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche rassemblées au sein d'un même établissement, FranceAgriMer :

- met en œuvre des dispositifs de soutiens techniques et financiers, nationaux et européens, et gère des dispositifs de régulation des marchés ;
- assure un suivi des marchés, propose des expertises économiques, mais également techniques par exemple en contribuant à des actions de coopération technique et au développement des filières à l'international ;
- organise le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques en faveur des filières agricoles et agroalimentaire.

La direction des interventions de l'établissement assure en particulier la mise en place, le paiement et le contrôle des aides publiques, tant nationales qu'euro-péennes, aux filières agricoles végétales et animales ainsi

qu'à la pêche et à l'aquaculture. Ces aides peuvent être récurrentes ou ponctuelles, en cas de crise notamment.

L'unité pêche gère des aides dans le secteur de la pêche maritime et de l'aquaculture. Pour l'essentiel l'unité intervient sur une vingtaine de mesures communautaires relevant du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP), Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche et de l'aquaculture (FEAMPA), et a en charge l'instruction des dossiers de demandes d'aide et de paiement transmis par les bénéficiaires pour le plan de relance pêche, le plan cétacés.

Elle contribue avec l'appui du délégué filière à promouvoir la démarche écolabel notamment en animant la commission écolabel et en veillant à la bonne mise en œuvre de la réglementation en vigueur.

Elle gère les fonds financiers pêche (FNCA)

L'unité pêche gère des aides dans le secteur de la pêche maritime et de l'aquaculture. Pour l'essentiel l'unité intervient sur une vingtaine de mesures communautaires relevant du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP), Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche et de l'aquaculture (FEAMPA), et a en charge l'instruction des dossiers de demandes d'aide et de paiement transmis par les bénéficiaires pour le plan de relance pêche, le plan cétacés.

Objectifs du poste

Au sein du pôle Aides conjoncturelles, le titulaire du poste instruit des dossiers de demande d'aide et de paiement sur le dispositif FEAMPA et aides nationales.

Missions et activités principales :

- Assurer l'instruction des dossiers conformément aux procédures établies par la DGAMPA et FranceAgriMer
- Supervision éventuelle des dossiers dans le cadre de contrôles croisés
- Saisie dans le logiciel de gestion
- Contacts en tant que de besoin avec les opérateurs et tout service administratif concerné par les mesures FEAMPA et autres fonds
- Apporter si nécessaire son soutien sur d'autres missions gérées dans l'unité

Relations fonctionnelles du poste :

- Au sein de FranceAgriMer : autres directions, service des contrôles, délégués filières, agence comptable, service informatique, service juridique,
- Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture, organisations professionnelles, professionnels de l'aquaculture et de la pêche

Compétences requises pour le poste :

Savoirs / Connaissances

- La maîtrise des outils métiers ainsi que celle de la réglementation des domaines concernés feront l'objet de formations dans le cadre d'un parcours d'arrivée

Savoir-faire / Maîtrise

- Maîtrise des outils bureautiques classiques
- Capacité à travailler en équipe
- Rigueur dans la mise en œuvre de procédures
- Reporting à la hiérarchie

Diplôme – Expérience professionnelle

Bac ou diplômes de niveau 4 et 5 validés

Contraintes du poste :

Néant

Poste clé¹ : Oui Non x

Poste à caractère sensible² : Oui Non x

Poste à privilèges³ : Oui Non x

Personnes à contacter

Thierry JANVIER, chef du service programmes opérationnels et promotion

☎ : 01 73 30 29 80 ✉ : thierry.janvier@franceagrimer.fr

Maiwen FURET, cheffe de l'unité pêche

☎ : 01 73 30 23 97 ✉ : maiwen.furet@franceagrimer.fr

Tiphaine LELIEVRE, chargée d'études recrutement

☎ : 01 73 30 22 35 ✉ : mobilite@franceagrimer.fr

Conditions de travail

FranceAgriMer est proche du métro ligne 1 Station Saint-Mandé (5 minutes), du RER A (10 minutes) et de lignes de bus.

L'établissement offre la possibilité de bénéficier du télétravail, sous certaines conditions d'éligibilité.

Vous bénéficierez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins.

Le siège de l'établissement dispose d'un service de restauration interne proposant des tarifs préférentiels aux agents, au sein du bâtiment moderne qui abrite l'établissement.

Vous aurez également la possibilité de bénéficier du comité d'action sociale, ainsi qu'une crèche inter-entreprises qui accueille les enfants des agents de FranceAgriMer dès 12 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, offrant une prestation multi-accueils.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 22 mars 2024

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum-Vitae,
- Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon.

¹ Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

² Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

³ Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.